

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00206

Numéro SIREN : 393 960 976

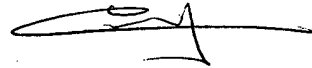
Nom ou dénomination : VANEXPERT

Ce dépôt a été enregistré le 04/03/2019 sous le numéro de dépôt 1897

SA VANEXPERT
655 CHEMIN DES JALASSIERES
IMMEUBLE HELIOS BP 13
13510 EGUILLES

Certifiés conformes

Le Président



*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017*

Activité principale de l'entreprise : INFORMATIQUE

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à SALON DE PROVENCE
Le 03/05/2018

RUIZ José
Chef de Bureau

BARD Jérôme
Expert-Comptable

CABINET MLA
64 COURS CARNOT

13300 SALON DE PROVENCE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

	Pages
- Rapport de présentation	1
COMPTES ANNUELS	
- Analyse de votre entreprise	2
- Bilan actif-passif	3 et 4
- Détail des comptes bilan actif passif	5 et 6
- Compte de résultat	7 et 8
- Détail Compte de résultat	9 à 12
- Annexe	13 à 22
DOSSIER FISCAL	
- Liasse 2065	23 et 24
- Liasse 2067	25
- Liasses 2050 à 2059-F	26 à 45
ANNEXES FISCALES	
- Annexes fiscales	46 à 49
DOSSIER DE GESTION	
- Présentation graphique du bilan (secteur)	50
- Présentation graphique du bilan (histogramme)	51
- Bilan synthétique	52
- Soldes intermédiaires de gestion	53
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	54 à 57
- Ratios	58

CABINET MLA

64 COURS CARNOT

13300 SALON DE PROVENCE

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SA VANEXPERT
655 CHEMIN DES JALASSIERES
IMMEUBLE HELIOS BP 13
13510 EGUILLES

relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	412 793 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	947 207 Euros
- Résultat net comptable,	4 056 Euros

Fait à SALON DE PROVENCE
Le 03/05/2018

RUIZ José
Chef de Bureau

BARD Jérôme
Expert-Comptable

SA VANEXPERT

655 CHEMIN DES JALASSIERES
IMMEUBLE HELIOS BP 13
13510 EGUILLES

COMPTES ANNUELS

CABINET MLA

64 COURS CARNOT

13300 SALON DE PROVENCE

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
Immobilisations	41 743	36 566
Stocks et en cours	59 650	47 550
Créances	270 602	180 005
Disponibilités	29 015	112 151
Comptes de régularisation	11 783	10 241
TOTAL DE L'ACTIF	412 793	386 513
Capitaux propres (Dont résultat)	162 452 4 056	158 396 27 570
Provisions risques et charges		
Dettes financières		
Dettes d'exploitation	250 341	228 117
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	412 793	386 513

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
Ventes de marchandises	434 561	479 786
Production de l'exercice	512 646	495 292
Marge commerciale	104 833	151 481
% CA Ventes de marchandises	24. 12	31. 57
Marge brute de production	510 072	491 813
% CA Production exercice	99. 50	99. 30
Marge brute globale	614 905	643 294
% CA	64. 92	65. 97
Valeur ajoutée	396 623	434 820
% CA	41. 87	44. 59
Excédent brut d'exploitation	9 213-	39 764
% CA	0. 97-	4. 08
Résultat courant	2 778	30 344
% CA	0. 29	3. 11
Résultat net	4 056	27 570
% CA	0. 43	2. 83

RATIOS	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)	64. 62	51. 59
Crédit moyen client (en nombre de jours)	73. 89	50. 81
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	43. 60	50. 83
Solvabilité à court terme	1. 20	1. 28
Autonomie financière	0. 65	0. 69

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	11 098	458	10 640	6 403	4 237 66.17
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	69 985	50 126	19 859	14 908	4 950 33.20
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations en cours				3 150	3 150- 100.00-
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	11 244		11 244	12 104	860- 7.10-
	Total II	92 327	50 584	41 743	36 566	5 177 14.16
Comptes de Régularisation	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	59 650		59 650	47 550	12 100 25.45
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	232 164	4 187	227 977	159 663	68 314 42.79
	Autres créances	42 625		42 625	20 342	22 283 109.54
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
Comptes de Régularisation	Disponibilités	29 015		29 015	112 151	83 136- 74.13-
	Charges constatées d'avance (3)	11 783		11 783	10 241	1 542 15.05
	Total III	375 237	4 187	371 050	349 947	21 103 6.03
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	467 564	54 771	412 793	386 513	26 280 6.80

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

792

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 121 959 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	121 959	121 959		
	Réserves				
	Réserve légale	12 196	12 196		
	Réserves statutaires ou contractuelles	24 240	3 811	20 429	536.02
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau		7 141	7 141	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 056	27 570	23 514	85.29
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	162 452	158 396	4 056	2.56
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 796	100 833	21 037	20.86
	Dettes fiscales et sociales	164 694	122 961	41 732	33.94
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Comptes de Régularisation	Autres dettes	5 852	4 323	1 529	35.36
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	250 341	228 117	22 224	9.74
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	412 793	386 513	26 280	6.80

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

250 341 228 117

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	10 640	6 403	4 237	66. 17
20500000 CONC.DROITS SIM.BREV.LIC.MARQ.	11 098	6 403	4 695	73. 33
28050000 AMORT. CONC.DROITS.SIM.BREV.LI	458-		458-	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 859	14 908	4 950	33. 20
21810000 INST.GEN.AGENC.AMENAG.DIVERS	30 066	25 066	5 000	19. 95
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	2 982	2 982		
21830000 MATERIEL DE BUREAU & INFORMAT.	32 431	27 431	5 000	18. 23
21840000 MOBILIER	4 507	4 507		
28181000 AMORT.INST.GEN.AG.AM.DIVERS	17 898-	15 943-	1 954-	12. 26-
28182000 AMORT.MAT.TRANSPORT	2 743-	2 371-	371-	15. 65-
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & INFO.	24 979-	22 289-	2 690-	12. 07-
28184000 AMORT.MAT.BUREAU	4 507-	4 473-	34-	0. 76-
IMMOBILISATIONS EN COURS		3 150	3 150-	100. 00-
23050000 CONC.DROITS SIM.BREV. EN COURS		3 150	3 150-	100. 00-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 244	12 104	860-	7. 10-
27500000 DEPOTS CAUTION VERSEES	10 452	10 452		
27510001 AVANCE M. LESCANE HERVE		860	860-	100. 00-
27510002 AVANCE M. LANZON NICOLAS	792	792		
Total II	41 743	36 566	5 177	14. 16
MARCHANDISES	59 650	47 550	12 100	25. 45
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	59 650	47 550	12 100	25. 45
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	227 977	159 663	68 314	42. 79
41100000 CLIENTS	188 954	154 149	34 805	22. 58
41810000 FACTURES A ETABLIR	43 210	10 834	32 376	298. 83
49100000 PROV.CLIENTS	4 187-	5 320-	1 133	21. 30
AUTRES CREANCES	42 625	20 342	22 283	109. 54
40100000 FOURNISSEURS	44	382	338-	88. 43-
42100002 SALAIRE ESTELLE VANCAMPENHOUDT		1 000	1 000-	100. 00-
42100004 SALAIRE CHRISTIAN VANCAMPENHOU	5 000	3 000	2 000	66. 67
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	14 518	9 867	4 651	47. 14
44566000 TVA BIEN ET SERVICES 20 %	1 588	1 261	327	25. 98
44586000 TVA S/FCTS NON PARVENUES	4 975	4 832	142	2. 95
46870000 PRODUIT A RECEVOIR	16 500		16 500	
DISPONIBILITES	29 015	112 151	83 136-	74. 13-
51200000 BANQUES SOCIETE GENERALE	6 279	69 639	63 360-	90. 98-
51220000 LYONNAISE DE BANQUE	22 614	42 390	19 776-	46. 65-
53000000 CAISSE	122	122		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	11 783	10 241	1 542	15. 05
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	11 783	10 241	1 542	15. 05
Total III	371 050	349 947	21 103	6. 03
TOTAL GENERAL	412 793	386 513	26 280	6. 80

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	121 959	121 959		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	121 959	121 959		
RESERVE LEGALE	12 196	12 196		
10610000 RESERVE LEGALE	12 196	12 196		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	24 240	3 811	20 429	536.02
10630000 RESERVES STAT. OU CONTRACT.	24 240	3 811	20 429	536.02
REPORT A NOUVEAU		7 141-	7 141	100.00
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR		7 141-	7 141	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	4 056	27 570	23 514-	85.29-
Total I	162 452	158 396	4 056	2.56
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	79 796	100 833	21 037-	20.86-
40100000 FOURNISSEURS	52 016	73 824	21 809-	29.54-
40810000 FOURNISSEURS -FACTURES NON PA	27 780	27 008	772	2.86
DETTES FISCALES ET SOCIALES	164 694	122 961	41 732	33.94
42100001 Rémun. FAUDELLA Eric	1 798	1 835	37-	2.01-
42100003 SALAIRE SABINE ANDRE	1 885	1 918	33-	1.74-
42100028 SALAIRE HERVE LESCANE		2 532	2 532-	100.00-
42100041 SALAIRE JEREMY MESMIN		1 406	1 406-	100.00-
42100042 Rémun. SCIUTO MATHILDA		1 394	1 394-	100.00-
42100043 Rémun. ARNOUX JESSICA		1 339	1 339-	100.00-
42100044 Rémun. PENCREAC'H GAELE		1 111	1 111-	100.00-
42100047 Rémun. GORGERIN Arnaud	1 032		1 032	
42100048 Rémun. SGARD Hélène	1 887		1 887	
42100050 Rémun. DIOP MAIMOUNA	335		335	
42100051 Rémun. CONEJON Nancy	225		225	
42100052 Rémun. RATEL Laetitia	1 780		1 780	
42820000 DETTES PROV.CONGES A PAYER	5 200	11 800	6 600-	55.93-
43100000 SECURITE SOCIALE	34 653	34 391	262	0.76
43730000 RESURCA (GPE B2V)	9 419	10 751	1 332-	12.39-
43731000 Prevoyance Malakof Médéric	689		689	
43732000 Mutuelle CIC	1 035	1 279	244-	19.05-
43733000 PRADO MUTUELLE	1 585		1 585	
43734000 MUTUELLE PLAN SANTE CIC		540	540-	100.00-
43820000 CHARGES SOC./CONGES A PAYER	1 700	4 700	3 000-	63.83-
44550000 TAXE / CA A DECAISSER	58 705	18 256	40 449	221.57
44571000 TVA COLLECTEE 20.00%	31 201	25 091	6 109	24.35
44587000 TVA FACT A ETABLIR	7 202	414	6 788	NS
44860000 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	4 363	4 204	159	3.79
AUTRES DETTES	5 852	4 323	1 529	35.36
41100000 CLIENTS	2 015	3 414	1 399-	40.98-
46710000 SA VARTEC	3 837	910	2 927	321.81
Total IV	250 341	228 117	22 224	9.74
TOTAL GENERAL	412 793	386 513	26 280	6.80

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	434 561		434 561	479 786		45 226-	9. 43-
Production vendue de biens							
Production vendue de services	512 646		512 646	495 292		17 355	3. 50
Chiffre d'affaires NET	947 207		947 207	975 078		27 871-	2. 86-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 361			1 361	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			17 843	2 056		15 787	767. 69
Autres produits			97	2		95	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			966 508	977 136		10 628-	1. 09-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			341 828	329 579		12 248	3. 72
Variation de stock (marchandises)			12 100-	1 274-		10 826-	849. 76-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 574	3 479		905-	26. 01-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			218 282	208 474		9 809	4. 70
Impôts, taxes et versements assimilés			7 890	8 221		331-	4. 03-
Salaires et traitements			304 421	291 920		12 501	4. 28
Charges sociales			94 886	94 915		29-	0. 03-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 508	5 286		221	4. 19
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				5 320		5 320-	100. 00-
Dotations aux provisions							
Autres charges			54	14		40	290. 22
Total des Charges d'exploitation (II)			963 343	945 934		17 409	1. 84
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 166	31 202		28 037-	89. 85-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		387		858	471-	54. 85-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		387		858	471-	54. 85-
2. Résultat financier (V-VI)		387-		858-	471	54. 85
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		2 778		30 344	27 566-	90. 84-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 278		387	892	230. 71
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		1 278		387	892	230. 71
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				50	50-	100. 00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				50	50-	100. 00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 278		337	942	279. 85
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)				3 111	3 111-	100. 00-
Total des produits (I+III+V+VII)		967 786		977 523	9 736-	1. 00-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		963 730		949 953	13 777	1. 45
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		4 056		27 570	23 514-	85. 29-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

3 883

3 883

: Redevance de crédit bail Immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont Intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12		31/12/2016 12		Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	434 561		479 786		45 226	9.43
70700001 VENTES MATERIEL CAB 06	97 744		89 187		8 557	9.59
70700002 VENTES LOGICIEL CAB 06	53 694		61 328		7 634	12.45
70700003 VENTES FORMATION CAB 06	15 975		24 150		8 175	33.85
70700004 VENTES CONSOMMABLE CAB 06	229		534		305	57.14
70700005 VENTES MATERIEL PME 06	26 200		15 768		10 432	66.16
70700006 VENTES LOGICIEL PME 06	41 648		44 562		2 915	6.54
70700007 VENTES FORMATION PME 06	14 110		24 421		10 311	42.22
70700008 VENTES CONSOMMABLE PME 06	381		152		229	150.00
70700011 VENTES MATERIEL CAB 13	91 090		60 237		30 853	51.22
70700012 VENTES LOGICIEL CAB 13	40 660		50 019		9 359	18.71
70700013 VENTES FORMATION CAB 13	13 683		22 550		8 867	39.32
70700014 VENTES CONSOMMABLE CAB 13	229		305		76	25.00
70700015 VENTES MATERIEL PME 13	15 090		49 340		34 250	69.42
70700016 VENTES LOGICIEL PME 13	28 840		36 594		7 754	21.19
70700017 VENTES FORMATION PME 13	10 657		18 480		7 823	42.33
70700019 DIVISION SECURITE	5 700		2 750		2 950	107.27
70970000 RABAIS REMISES RISTOURNES	21 367		20 590		777	3.77
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	512 646		495 292		17 355	3.50
70600600 INTERVENTION TECHNICIEN 06	20 760		30 384		9 624	31.67
70601300 INTERVENTION TECHNICIEN 13	19 300		21 890		2 590	11.83
70610006 LOCATION CAB 06	1 800		2 500		700	28.00
70611000 LOCATION PME 06			275		275	100.00
70611006 REFACTORATION VARTEC			4 217		4 217	100.00
70611013 REFACTORATION VARTEC	50 800		58 400		7 600	13.01
70650000 ASSISTANCE TELEPHONIQUE CAB 06	355		1 259		904	71.78
70650006 ASSISTANCE CABINET 06	99 788		98 189		1 599	1.63
70650013 ASSISTANCE CABINET 13	85 265		74 794		10 471	14.00
70650099 ASSISTANCE CABINET AUTRE	17 779		14 017		3 762	26.84
70651000 ASSISTANCE TELEPHONIQUE PME 06	3 577		2 529		1 048	41.43
70651006 ASSISTANCE PME 06	100 057		100 792		735	0.73
70651013 ASSISTANCE PME 13	84 820		78 744		6 077	7.72
70651099 ASSISTANCE PME AUTRE	8 653		6 203		2 451	39.51
70680000 VENTES FACT. A ETABLIR	27 658		1 600		26 058	NS
70800000 MISE A JOUR	115		740		625	84.46
70850000 FRAIS DE PORT	1 143		1 748		606	34.64
70880000 AUTRES PRODUITS ACT. ANNEXES	2 070		2 070		4 140	200.00
Chiffre d'affaires NET	947 207		975 078		27 871	2.86
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 361				1 361	
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 361				1 361	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	17 843		2 056		15 787	767.69
78174000 REPRISE PROV ACTIF CIRCULANT	1 133		1 268		135	10.65
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOIT.	16 710		788		15 922	NS
AUTRES PRODUITS	97		2		95	NS
75800000 PRODUITS GESTION COURANTE	97		2		95	NS
Total des Produits d'exploitation	966 508		977 136		10 628	1.09

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
ACHATS DE MARCHANDISES	341 828	329 579	12 248	3. 72
60710000 ACH1. MATERIELS NEUFS	180 735	157 281	23 455	14. 91
60720000 ACH2 LOGICIELS	125 245	170 294	45 049	26. 45
60730000 ACH3 FORMATIONS	900	500	400	80. 00
60750000 ACH5 ASSISTANCE	34 301		34 301	
60760000 ACH6 INTERVENTIONS	646	1 505	859	57. 10
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	12 100	1 274	10 826	849. 76
60370000 VAR.STOCKS MARCHANDISES	12 100	1 274	10 826	849. 76
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	2 574	3 479	905	26. 01
60800000 ACHAT CONSOMMABLES	727	1 051	325	30. 88
60810000 FRAIS ACC.AC.MAT.PREMIERES	1 847	2 427	580	23. 90
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	218 282	208 474	9 809	4. 70
60610000 EDF GDF eguilles	1 996	1 718	279	16. 22
60611011 EDF ST LAURENT DU VAR	415	491	76	15. 48
60612000 EAU	68	125	58	45. 90
60614000 CARBURANTS LUBRIFIANTS	914	403	512	127. 01
60630000 PETIT EQUIPEMENT	295		295	
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 493	4 390	3 103	70. 68
61221300 CREDIT BAIL CLIO AUTOMATIQUE	3 883	3 883		
61320000 LOCATIONS EGUILLES	1 900	9 500	7 600	80. 00
61320200 LOCATION IMMO ST LAURENT	14 567	9 792	4 775	48. 77
61320300 LOCATION HELIOS EGUILLES	16 398	21 492	5 094	23. 70
61320400 LOCATIONS SALLES FORMATION	442	767	325	42. 39
61380000 LOCATION D'ESPACE VIRTUEL	2 981	6 921	3 940	56. 93
61400000 CHARGES LOCATIVES EGUILLES		1 032	1 032	100. 00
61400200 CHARGES LOCATIVES ST LAURENT	949	720	229	31. 74
61400300 CHARGES LOCATIVE HELIOS EGUILL	340	600	260	43. 27
61500005 ENTRETIEN CLIO BT074	67	142	75	52. 91
61500101 ENTRETIEN KA	825	347	478	138. 00
61500102 ENTRETIEN CLIO DL-010-ZV	1 000	852	148	17. 37
61550000 ENTRETIEN LOCAUX	4 405	2 121	2 284	107. 67
61560000 ENTRETIEN TELEPHONE	2 080	113	1 968	NS
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	5 279	5 555	276	4. 96
62110000 SOUS TRAITANCE EMPLOYE		510	510	100. 00
62260001 ROQUES CONTENTIEUX CLIENTS	1 743	1 894	152	8. 01
62261001 HONORAIRES COMMISSAIRE CPTÉ	3 700	3 700		
62261002 HONORAIRE MLA EXPERT COMPTABLE	4 743	4 533	210	4. 63
62270000 FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEU	638	318	320	100. 71
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	2 819	1 930	890	46. 09
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS	2 125	2 000	125	6. 25
62341000 CADEAUX FIN D' ANNEE	1 630	1 343	287	21. 35
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	112	128	16	12. 50
62420000 TRANSPORT SUR VENTES	365	734	369	50. 29
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	50 785	47 900	2 885	6. 02
62510001 INDEMNITES KILOMETRIQUES CVC	60 405	49 647	10 758	21. 67
62510003 DEPLACEMENT E. FAUDELLA	49	16	33	197. 87
62510018 DEPLACEMENT H LESCANE	64	200	136	67. 82
62510100 HOTEL FRAIS		88	88	100. 00
62510200 LOCATION VEHICULE DEPLACEMENT		50	50	100. 00
62520000 REUNION DE TRAVAIL	76	1 459	1 383	94. 81
62520010 REUNION TRAVAIL NICE		26	26	100. 00
62520100 INVITATIONS CLIENTS		279	279	100. 00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
62520110	INVITATIONS CLIENTS NICE		39	39-	100.00-
62610000	AFFRANCHISSEMENTS	2 848	2 849	2-	0.05-
62620000	FRAIS TELEPHONE EGUILLES	2 437	3 100	664-	21.40-
62620020	FRAIS TELEPHONE ST LAURENT	925	469	457	97.48
62629000	DIVERS FRAIS PORTABLES	3 642	2 280	1 362	59.75
62630000	FRAIS FAX TELECOM AIX	403	442	38-	8.66-
62639000	DSL/INTERNET/FIBRE	9 891	9 600	291	3.03
62710000	SERVICE BANCAIRE STE GENERALE	710	581	129	22.15
62750000	SERVICE BANC. LYONNAISE BANQUE	1 616	1 229	388	31.54
62810000	COTISATIONS DIVERSES	261	168	93	55.52
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		7 890	8 221	331-	4.03-
63120000	TAXE APPRENTISSAGE	1 976	1 956	20	1.02
63130000	PARTIC EMPLOY FORM CONTINUE	1 723	1 334	389	29.16
63511000	COTISATION FONCIERE DES ENTREP	2 297	2 295	2	0.09
63511100	CVAE	259	263	4-	1.52-
63512000	TAXE FONCIERES	1 577	2 373	796-	33.56-
63550000	TAXE PARAFISCALE TEMPS TRAVAIL	58		58	
SALAIRES ET TRAITEMENTS		304 421	291 920	12 501	4.28
64100000	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	300 581	293 298	7 283	2.48
64110000	ABSENCES MALADIES	26 516-	26 766-	251	0.94
64110300	PRIMES EXEPTIONNELLES	16 469	21 109	4 640-	21.98-
64110900	IJSS NON SOUMISES A COTISATION	147	788	642-	81.39-
64120200	PROVISION CONGES PAYES	6 600-	1 400	8 000-	571.43-
64140000	INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONNE	20 340	2 166	18 174	839.04
64141000	RETENUE SAISIE ARRET		75-	75	100.00
CHARGES SOCIALES		94 886	94 915	29-	0.03-
64500000	CHARGES S.S. ET DE PREVOYANCE		540	540-	100.00-
64510000	CHARGES PATRONALES URSSAF	71 103	67 544	3 559	5.27
64530000	CHARGES PATRONALES RESURCA B2V	23 093	21 712	1 381	6.36
64531000	Cotis. Prévoy. Malakof Médéric	1 804	1 521	283	18.64
64532000	Cotisations Mutuelle CIC	1 080	585	495	84.62
64533000	CH PATRO PRADO MUTUELLE	3 173	2 721	452	16.63
64540000	CH PATRO ASSEDEC	7 379	8 471	1 092-	12.89-
64550000	CH PATRON. TICKETS RESTAU	613	32	581	NS
64560000	MEDECINE DU TRAVAIL	1 047	1 244	197-	15.83-
64580000	CHARGES SOCIALES S/C P	3 000-	540	3 540-	655.56-
64900000	CICE	11 406-	9 994-	1 412-	14.13-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		5 508	5 286	221	4.19
68111000	DOT IMMO INCORPORELLES	458		458	
68112000	DOT AMORT CORPO	5 050	5 286	237-	4.47-
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT			5 320	5 320-	100.00-
68174000	DOT PROV ACTIF CIRCULANT		5 320	5 320-	100.00-
AUTRES CHARGES		54	14	40	290.22
65800000	CHARGES DIVERSES GESTION COUR	54	14	40	290.22
Total des Charges d'exploitation		963 343	945 934	17 409	1.84

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Résultat d'exploitation	3 166	31 202	28 037-	89. 85-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	387	858	471-	54. 85-
66150000 AGIOS	359	648	289-	44. 60-
66880000 FRAIS CHARGE PAYPAL	28	210	181-	86. 53-
Total des Charges financières	387	858	471-	54. 85-
Résultat financier	387-	858-	471	54. 85
Résultat courant avant impôts	2 778	30 344	27 566-	90. 84-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	1 278	387	892	230. 71
77180000 produits exceptionnels op gest	1 278	387	892	230. 71
Total des Produits exceptionnels	1 278	387	892	230. 71
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		50	50-	100. 00-
67120000 PENALITES AMENDES FISCALES		50	50-	100. 00-
Total des Charges exceptionnelles		50	50-	100. 00-
Résultat exceptionnel	1 278	337	942	279. 85
IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 111	3 111-	100. 00-
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 111	3 111-	100. 00-
Total des produits	967 786	977 523	9 736-	1. 00-
Total des charges	963 730	949 953	13 777	1. 45
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	4 056	27 570	23 514-	85. 29-

SA VANEXPERT
655 CHEMIN DES JALASSIERES
IMMEUBLE HELIOS BP 13
13510 EGUILLES

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CABINET MLA
64 COURS CARNOT

13300 SALON DE PROVENCE

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	13
Permanence ou changement de méthodes	13
Informations générales complémentaires	13
Informations complémentaires (CICE)	13
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	14
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	15
Etat des provisions	15
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	16
Evaluation des immobilisations corporelles	16
Evaluation des amortissements	16
Evaluation des matières et marchandises	16
Evaluation des créances et des dettes	17
Dépréciation des créances	17
Produits à recevoir	17
Détail des produits à recevoir	18
Charges à payer	18
Détail des charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	19
Détail des charges constatées d'avance	20
Détail des produits constatés d'avance	21
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	21
 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	21
Engagement en matière de pensions et retraites	21

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 412 793.01 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 947 206.70 Euros et dégageant un bénéfice de 4 056.34 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 11 406 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 11 406 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- maintien de l'emploi	11 406
Total	11 406

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 403		4 695
Installations générales agencements aménagements divers	25 066		5 000
Matériel de transport	2 982		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 937		5 000
TOTAL	59 985		10 000
Prêts, autres immobilisations financières	11 244		
TOTAL	11 244		
TOTAL GENERAL	77 632		14 695

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			11 098	11 098
Installations générales agencements aménagements divers			30 066	30 066
Matériel de transport			2 982	2 982
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			36 937	36 937
TOTAL			69 985	69 985
Prêts, autres immobilisations financières			11 244	11 244
TOTAL			11 244	11 244
TOTAL GENERAL			92 327	92 327

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		458		458
Installations générales agencements aménagements divers	15 943	1 954		17 898
Matériel de transport	2 371	371		2 743
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 761	2 724		29 486
TOTAL	45 076	5 050		50 126
TOTAL GENERAL	45 076	5 508		50 584

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	458				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 954				
Matériel de transport	371				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 724				
TOTAL	5 050				
TOTAL GENERAL	5 508				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	5 320		1 133		4 187
TOTAL	5 320		1 133		4 187
TOTAL GENERAL	5 320		1 133		4 187
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 133		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	11 244	792	10 452
Autres créances clients	232 164	232 164	
Personnel et comptes rattachés	5 000	5 000	
Impôts sur les bénéfices	14 518	14 518	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 563	6 563	
Débiteurs divers	16 544	16 544	
Charges constatées d'avance	11 783	11 783	
TOTAL	297 816	287 364	10 452

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	79 796	79 796		
Personnel et comptes rattachés	14 142	14 142		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 082	49 082		
Taxe sur la valeur ajoutée	97 107	97 107		
Autres impôts taxes et assimilés	4 363	4 363		
Autres dettes	5 852	5 852		
TOTAL	250 341	250 341		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	15. 2449	8 000			8 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	43 210
Autres créances	16 500
Total	59 710

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	
- VENTES FACT. A ETABLIR	27 780
- ANTIVIRUS VARTEC	15 430
PRODUIT A RECEVOIR	
- INDEMNITE ASSURANCE SINISTRE	16 500
Total	59 710

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 780
Dettes fiscales et sociales	11 263
Total	39 043

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS -FACTURES NON PA	
- HONORAIRES CAC 2017	4 380
- REDEVANCE QUADRATUS	23 400
DETTES PROV.CONGES A PAYER	
- DETTE PROV / CPO	5 200
CHARGES SOC./CONGES A PAYER	
- CHARGES SOCIALES S/C P	1 700
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	
- CCIR PACA 290 516 x 0.68%	1 976
- FAFIEC 290 516 x 0.575% + CDD	2 068
- ADESATT 290 516 x 0.02%	58
- CVAE 2017	261
Total	39 043

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 783
Total	11 783

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- LOCATION HELIOS 1TR18	3 675		
- CHARGES LOC HELIOS 1TR18	83		
- LOCATION ST LAURENT 1TR18	4 710		
- CHARGES LOC ST LAUR 1TR18	300		
- ASSU CLIO DL010Z 834 x 11/12	765		
- ASSU CLIO BT074P 607 x 3/12	152		
- ASSU C4 807BRT13 639 x 3/12	160		
- ASSU KA AC-1872G 557 x 3/12	139		
- CITRIX 01/18 - 10/18	1 800		
Total	11 783		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 700 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 700 euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Le 03/05/2018
Président VAN CAMPENHOUDT Christian

SA VANEXPERT

655 CHEMIN DES JALASSIERES
IMMEUBLE HÉLIOS BP 13
13510 EGUILLES

DOSSIER FISCAL

CABINET MLA

64 COURS CARNOT

13300 SALON DE PROVENCE



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquième C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SA VANEXPERT		655 CHEMIN DES JALASSIERES IMMEUBLE HELIOS BP 13 13510 EGUILLES	
SIRET	3 9 3 9 6 0 9 7 6 0 0 0 6 5		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
CDI AIX NORD 3 ALLEE D'ESTIENNE D'ORVES 13087 AIX-EN-PROVENCE			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	INFORMATIQUE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	7 350
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W				
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABINET MLA 64 COURS CARNOT 13300 SALON DE PROVENCE Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 03/05/2018 Lieu EGUILLES
Tél:	Qualité et nom du signataire: VAN CAMPENHOUDT Christian
	Signature Président

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2017 ou exercice

Désignation de l'entreprise SA VANEXPERT

du 01/01/2017

Adresse 655 CHEMIN DES JALASSIERES IMMEUBLE HELIOS BP 13 13510 EGUILLES

au 31/12/2017

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :

v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1 VANCAMPENHOUDT CHRISTIAN COMMERCIAL	CHEMIN DES BELLINES EYGUILLES 13510 EYGUILLES
2 ANDRE SABINE SECRETAIRE DIRECTION	8 AVENUE DE TUBINGEN LA MIREILLE 13090 AIX-EN-PROVENCE
3 FAUDELLA Eric FORMATEUR INFORMATIQUE	19 CHEMIN GEORGES GUYNEMER 06800 CAGNES SUR MER
4 ARNOUX JESSICA FORMATRICE	2 B RUE DES PLAIDEURS 13510 EGUILLES
5 PENCREAC'H GAELE FORMATRICE	3 LOT LES FAVETTES 1 3 ROUTE DE ROGNES 13410 LAMBESC
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	2	3	4	5	6	aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	9
1 108 356				108 356	70 829			179 185
2 32 248				32 248				32 248
3 28 466				28 466	49			28 515
4 22 565				22 565	169			22 734
5 15 810				15 810	227			16 037
6								
7								
8								
9								
10								
** 207 446				207 446	71 274			278 720

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 €
par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE

(v. notice ① :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2017 (total col.9 + total col.10) ⑩	278 720	- de l'exercice 2017 ⑩	(7 350
- de l'exercice précédent ⑪	218 854	- de l'exercice précédent ⑩	20 737

Nom et qualité du signataire Président
VAN CAMPENHOUDT ChristianA EGUILLES le 03/05/2018
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 655 CHEMIN DES JALASSIERES		13510 EGUILLES	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 39396097600065		Néant ☐	
		Exercice N clos le, 31122017	
		N-1 31122016	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilitations :	
Stocks :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 121.959.....)	DA	121 959	121 959
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 196	12 196
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	24 240	3 811
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		(7 141)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 056	27 570
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	162 452	158 396
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	79 796	100 833
	Dettes fiscales et sociales	DY	164 694	122 961
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 852	4 323
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	250 341	228 117
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	412 793	386 513
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	250 341	228 117
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 34 561	FB		FC	434 561	479 786			
	Production vendue	}	biens*	FD		FE					
				FG	512 646	FH		FI	512 646	495 292	
	services*	FJ	947 207	FK		FL	947 207	975 078			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	1 361				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	17 843	2 056			
Autres produits (1) (11)					FQ	97	2				
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	966 508	977 136			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	341 828	329 579		
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(12 100)	(1 274)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	2 574	3 479		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	218 282	208 474		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	7 890	8 221		
	Salaires et traitements*						FY	304 421	291 920		
	Charges sociales (10)						FZ	94 886	94 915		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	}	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	5 508	5 286		
				- dotations aux provisions			GB				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		5 320
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	54	14		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	963 343	945 934		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 166	31 202		
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
Total des produits financiers (V)						GP					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	387	858		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	387	858		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(387)	(858)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 778	30 344			

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 278		387
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 278		387
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			50
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			50
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 278		337
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			3 111
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	967 786		977 523
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	963 730		949 953
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	4 056		27 570
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ	3 883	3 883
		IH	IJ	IK	HX
		RD			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				
	(9) Dont transferts de charges	A1	16 710		788
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe				1 279	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT

31/12/2017

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	6 403	KE		KF	4 695		
CORP.	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	25 066	KW		KX	5 000			
		Matériel de transport *			KY	2 982	KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	31 937	LC		LD	5 000			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	59 985	LO		LP	10 000		
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
	Autres participations					8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	11 244	IU		IV			
	TOTAL IV					LQ	11 244	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	77 632	OH		OJ	14 695			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
		à poste 1		à poste 2									
INCP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		D0					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	11 098				
CORP.	Terrains			IP		LX		LY					
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB					
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME					
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	30 066	MO	30 066				
		Matériel de transport		IV		MP	2 982	MR	2 982				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	36 937	MU	36 937				
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW					
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA					
	Avances et acomptes			NC		ND		NE					
	TOTAL III			IY		NG	69 985	NI	69 985				
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7					
	Autres participations			IO		OX		OY					
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C					
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	11 244	2G	11 244				
	TOTAL IV			I3		NJ	11 244	2H	11 244				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	92 327	OL	92 327					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF	4 58	PG		PH	4 58
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	15 943	QE	1 954	QF		QG	17 898
	Matériel de transport	QH	2 371	QI	371	QJ		QK	2 743
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	26 761	QM	2 724	QN		QO	29 486
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	45 076	QV	5 050	QW		QX	50 126
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	45 076	ØP	5 508	ØQ		ØR	50 584

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6						
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO						
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O5
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	5 320	6V	1 133
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	5 320	TY	1 133
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	5 320	UB	1 133
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	1 133
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT	11 244	UV	792	UW	10 452	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA						
	Autres créances clients				UX	232 164		232 164			
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)				ZI						
	Personnel et comptes rattachés				UY	5 000		5 000			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	14 518		14 518			
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	6 563		6 563			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	16 544		16 544			
	Charges constatées d'avance				VS	11 783		11 783			
	TOTAUX				VT	297 816	VU	287 364	VV	10 452	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	79 796		79 796						
Personnel et comptes rattachés		8C	14 142		14 142						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	49 082		49 082						
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	97 107		97 107					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 363		4 363					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 852		5 852						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	250 341	VZ	250 341						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DEULAKANI

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 7												
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE												
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				moins part déductible *				à réintégrer :		WA	4 056		
			de son conjoint										WB			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				WC			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG				XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				XW			
	Amendes et pénalités		WJ				Charges financières (art. 212 bis)*		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)														I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8			
							- imposées au taux de 0 %						ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						- Plus-values nettes à court terme						WN			
								- Plus-values soumises au régime des fusions						WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-I-3e et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art. 209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage														Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage														Y3		
TOTAL I												WR	4 056			
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE												
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *														WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)														WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV			
							- imposées aux taux de 0 %						WH			
							- imposées aux taux de 19 %						WP			
							- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
							- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %														I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*														WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A								XA				
Produit net des actions et parts d'intérêts :																
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.													ZY		
	Majoration d'amortissement *													XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5					XF		
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA							
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC							
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC								
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9				Créance dégelée par le report en arrière du déficit		ZI				XG	11 406	
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage														Y2		
TOTAL II												XH	11 406			
III. RÉSULTAT FISCAL																
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI				déficit (II moins I)						XJ	7 350	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*														ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*														XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)														XN	7 350	

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

SA VANEXPERT

31/12/2017

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)				K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	7 350
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	7 350
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI dotations de l'exercice				ZT	6 900
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *				ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *					
				8X	8Y
				8Z	9A
				9B	9C
Provisions pour dépréciation *					
				9D	9E
				9F	9G
				9H	9J
Charges à payer					
				9K	9L
				9M	9N
				9P	9R
				9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)				YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :				↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237^{septies} du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(7 141)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
					- Autres réserves	ZD	20 429						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	27 570		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	20 429		Report à nouveau	ZG							
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	20 429				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8			XQ	39 377	50 824				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU		510				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	10 824	10 445				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES			ST	168 082	146 694				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	218 282	208 474				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	2 556	2 558				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			ZS			9Z	5 334	5 663				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	7 890	8 221				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	183 951	193 946				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	96 115	172 632				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*						OB	290 516					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	(à préciser) au titre de :				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
		5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFSPage 43
DGFIP N° 2059-E-SD 2018Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT										Néant ☐ *			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :													
Exercice ouvert le : 01/01/2017					et clos le : 31/12/2017					Durée en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	963 917		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT			
TOTAL 1										OX	963 917		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	97		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues										OF	1 361		
Variation positive des stocks										OD	12 100		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI	16 710		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL 2										OM	30 269		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)													
Achats										ON	344 402		
Variation négative des stocks										OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	178 111		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	54		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY			
TOTAL 3										OJ	522 567		
IV- Valeur ajoutée produite													
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										OG	471 619		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).										SA	471 619		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)					GX	963 917	Effectifs au sens de la CVAE *			EY	12		
Période de référence					GY	01/01/2017	GZ		31/12/2017				
Date de cessation							HR						
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs													
Effectif moyen du personnel * :										YP	7		
dont apprentis										YF			
dont handicapés										YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.													

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 3 9 3 9 6 0 9 7 6 0 0 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA VANEXPERT

ADRESSE (voie) 655 CHEMIN DES JALASSIERES IMMEUBLE HELIOS BP 13

CODE POSTAL 13510 VILLE EGUILLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	250
---	----	---	--	----	-----

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	11	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	7 750
---	----	----	--	----	-------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) STE Nom patronymique SA VARTEC Prénom(s)

Nom marital % de détention 79.38 Nb de parts ou actions 6 350

Naissance : Date 010109 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 655 Voie Chemin des Jalassières

Code postal 13510 Commune EGUILLES Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET

3 9 3 9 6 0 9 7 6 0 0 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SA VANEXPERT

ADRESSE (voie)

655 CHEMIN DES JALASSIERES IMMEUBLE HELIOS BP 13

CODE POSTAL

13510

VILLE

EGUILLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

SA VANEXPERT

655 CHEMIN DES JALASSIERES
IMMEUBLE HELIOS BP 13
13510 EGUILLÈS

ANNEXES FISCALES

CABINET MLA
64 COURS CARNOT

13300 SALON DE PROVENCE



REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

De l'année 20 17														
Dénomination de l'entreprise : SA VANEXPERT								Néant						
SIREN de l'entreprise		3	9	3	9	6	0	9	7	6	PME au sens communautaire		Cocher la case	
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés										Cocher la case				
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :														
SIREN de la société déclarante														
Dénomination de la société mère :														
SIREN de la société mère														
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)														
CREANCES REPORTABLES														
Réduction d'impôt en faveur du mécénat														
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen														
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 7 %] + [ligne 2 x 9 %] + [(ligne 3 x 7 %) + [ligne 4 x 9 %]] x 10/90 + ligne 5)												11 406		
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM														
Dont préfinancement														
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1) hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM										1	162 942			
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM										2				
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-3 du code du travail. (2)										3				
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail										4				
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés										5				
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE														
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise														
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés														
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage														
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs														
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)														
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement														
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 quaterdecies du CGI)														
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés														
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice														
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES														
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)														

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurant au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 7 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
III - CAS PARTICULIERS	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.

Exercice clos le : 31/12/2017

Dénomination de l'entreprise :	SA VANEXPERT	N° Siret :	39396097600065
Adresse :	655 CHEMIN DES JALASSIERES IMMEUBLE HELIOS BP 13 13510 EGUILLES		
Ancienne adresse de l'entreprise en cas de changement			

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés : ☐**I - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT****ANNEE CIVILE
2017**

Montant des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au mois de décembre ou au dernier trimestre)

1

162 942

Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 7.0%)

2

11 406.00

Montant total des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail

3a

Montant de la majoration prévue à l'article L.3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 7 %) x 100/90)

3b

Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)

4

11 406.00

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)

5

Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)

6

11 406.00

II - CADRE A SERVIR PAR LES ENTREPRISES DECLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n°SIRET (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
TOTAL		7		

III - CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n°SIRET (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
TOTAL				

IV - UTILISATION DE LA CREANCE

(S'agissant des sociétés relevant du régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société joint les déclarations spéciales des sociétés du groupe, y compris sa propre déclaration au relevé de solde n° 2572 relatif au résultat d'ensemble. Le crédit d'impôt de chaque société du groupe est porté sur la déclaration n° 2058-CG)

IV - 1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu):

Montant du crédit d'impôt (hors quote-part de la participation) (report de la ligne 2 ou 4)	8	11 406.00
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	9	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 10: - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est négatif ou égal à zéro.	10	11 406.00
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 + ligne 10)	11	11 406.00

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de la ligne 8 de l'ensemble des déclarations n° 2079-CICE-SD déposées pour les sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	13	
Montant du crédit d'impôt disponible. Reporter en ligne 14 le résultat du calcul (ligne 12 - 13) s'il est positif, zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans les sociétés de personnes ou groupements assimilés)(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe + ligne 14)	15	

IV - 2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	17	11 406

IV - 3. Entreprises à l'impôt sur le revenu :

Reporter le montant du crédit déterminé ligne 6, ainsi que les montants portés en lignes 9,10 et 11 sur la déclaration n°2042-C.

IV - 4. Mobilisation de la créance auprès d'un établissement de crédit

Montant de la créance dont la mobilisation est demandée	18	
---	-----------	--

SA VANEXPERT

655 CHEMIN DES JALASSIERES
IMMEUBLE HELIOS BP 13
13510 EGUILLÈS

DOSSIER DE GESTION

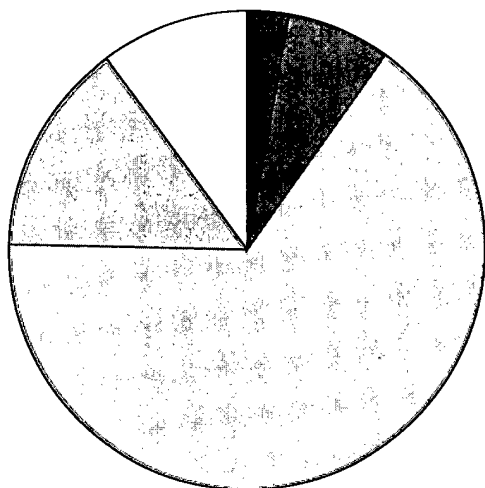
CABINET MLA

64 COURS CARNOT

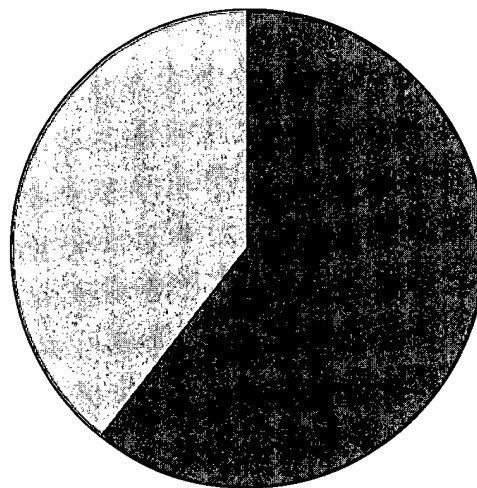
13300 SALON DE PROVENCE

PRESENTATION GRAPHIQUE DU BILAN

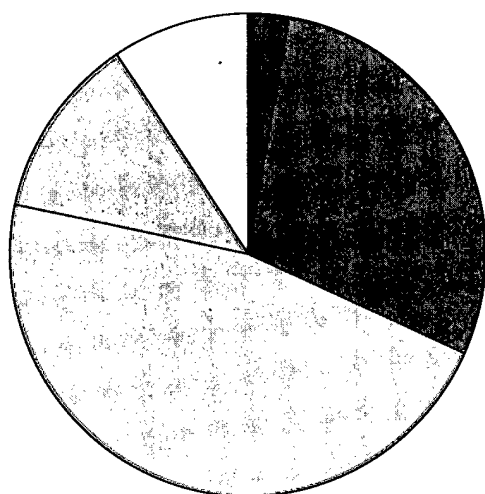
ACTIF au 31/12/2017



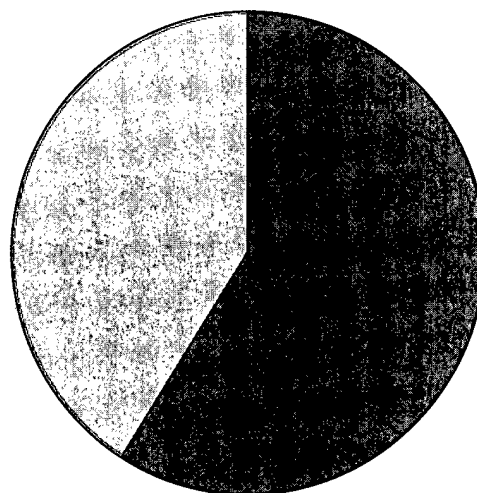
PASSIF au 31/12/2017



ACTIF au 31/12/2016



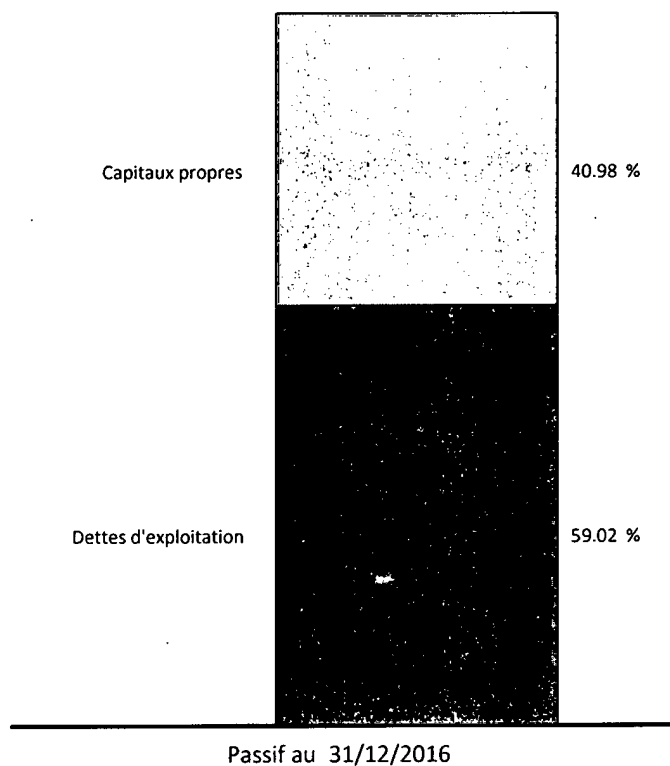
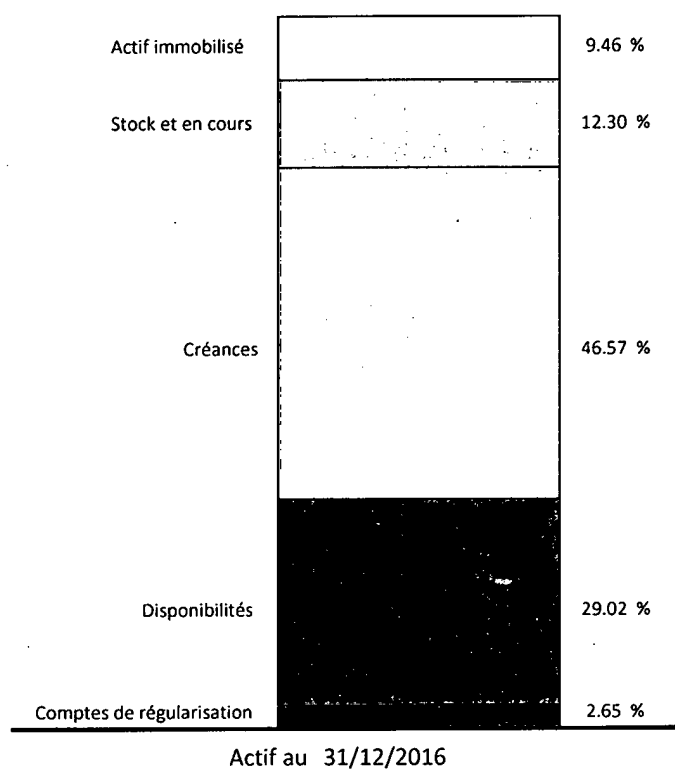
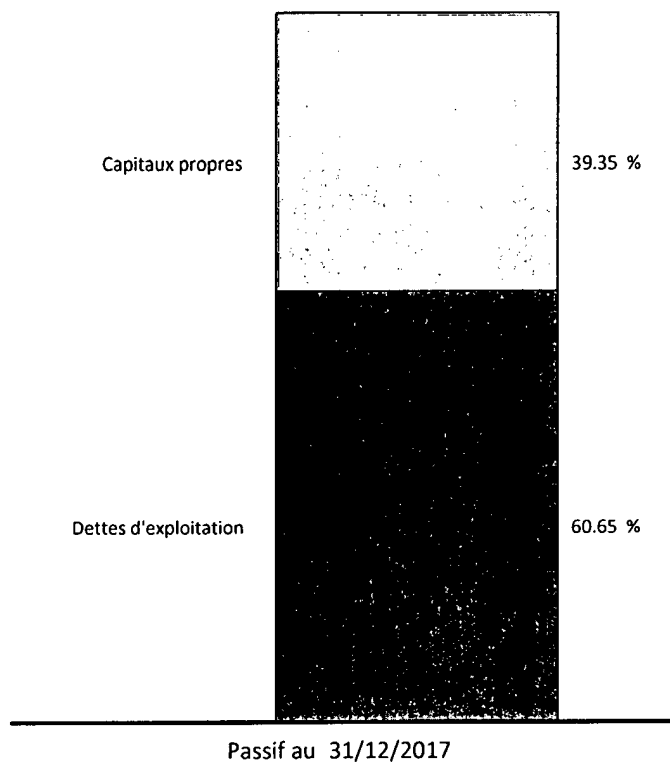
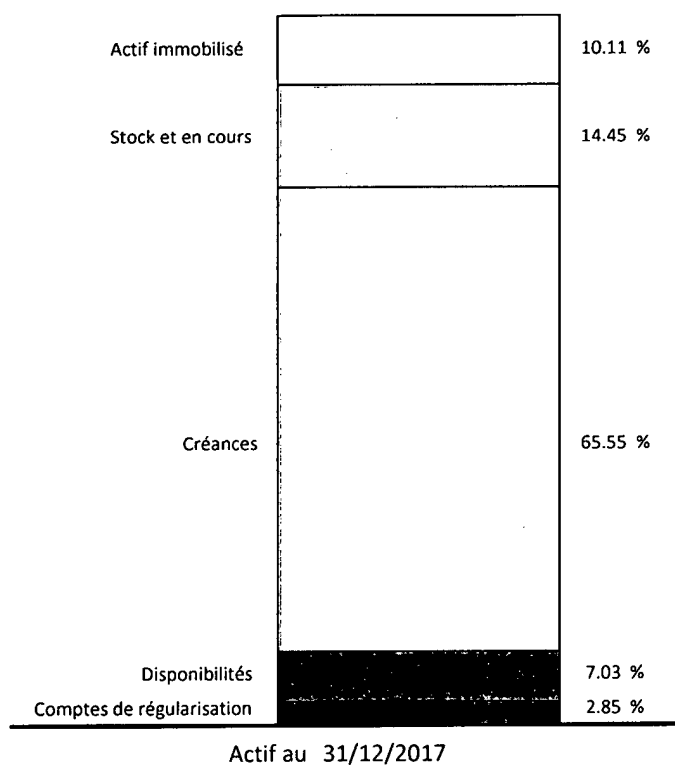
PASSIF au 31/12/2016



MASSE DU BILAN EN POURCENTAGE

ACTIF	31/12/2017	31/12/2016	PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
Actif immobilisé	10.11	9.46	Capitaux propres	39.35	40.98
Stock et en cours	14.45	12.30	Provisions risques et charges		
Créances	65.55	46.57	Dettes financières		
Disponibilités	7.03	29.02	Dettes d'exploitation	60.65	59.02
Comptes de régularisation	2.85	2.65	Comptes de régularisation		

PRESENTATION GRAPHIQUE DU BILAN



BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	% bilan	31/12/2016	% bilan	Euros	%
Immobilisations incorporelles	10 640	2.58	6 403	1.66	4 237	66.17
Immobilisations corporelles	19 859	4.81	18 058	4.67	1 800	9.97
Immobilisations financières	11 244	2.72	12 104	3.13	860	7.10
ACTIF IMMOBILISE	41 743	10.11	36 566	9.46	5 177	14.16
Stocks et en cours	59 650	14.45	47 550	12.30	12 100	25.45
Créances clients et comptes rattachés	227 977	55.23	159 663	41.31	68 314	42.79
Autres créances	42 625	10.33	20 342	5.26	22 283	109.54
Disponibilités	29 015	7.03	112 151	29.02	83 136	74.13
ACTIF CIRCULANT	359 267	87.03	339 706	87.89	19 561	5.76
Comptes de régularisation	11 783	2.85	10 241	2.65	1 542	15.05
TOTAL DE L'ACTIF	412 793	100.00	386 513	100.00	26 280	6.80

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	% bilan	31/12/2016	% bilan	Euros	%
Capital et réserves	158 396	38.37	130 826	33.85	27 570	21.07
Résultat (Bénéfice ou perte)	4 056	0.98	27 570	7.13	23 514	85.29
Provisions réglementées et subventions						
CAPITAUX PROPRES	162 452	39.35	158 396	40.98	4 056	2.56
Provisions pour risques et charges						
Emprunts et dettes assimilées						
Groupe et associés						
Concours bancaires courants						
Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	79 796	19.33	100 833	26.09	21 037	20.86
Autres dettes	170 546	41.32	127 285	32.93	43 261	33.99
DETTES	250 341	60.65	228 117	59.02	22 224	9.74
Comptes de régularisation						
TOTAL DU PASSIF	412 793	100.00	386 513	100.00	26 280	6.80

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		% CA	Exercice N-1		% CA	Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12		31/12/2016	12		Euros	%
Ventes marchandises + Production	947 207		100.00	975 078		100.00	27 871-	2.86-
+ Ventes de marchandises	434 561		100.00	479 786		100.00	45 226-	9.43-
- Coût d'achat des marchandises vendues	329 728		75.88	328 305		68.43	1 422	0.43
Marge commerciale	104 833		24.12	151 481		31.57	46 648-	30.79-
+ Production vendue	512 646		100.00	495 292		100.00	17 355	3.50
+ Production stockée ou déstockage								
+ Production immobilisée								
Production de l'exercice	512 646		100.00	495 292		100.00	17 355	3.50
- Matières premières, approvisionnements consommés	2 574		0.50	3 479		0.70	905-	26.01-
- Sous traitance directe								
Marge brute de production	510 072		99.50	491 813		99.30	18 259	3.71
Marge brute globale	614 905		64.92	643 294		65.97	28 389-	4.41-
- Autres achats + charges externes	218 282		23.04	208 474		21.38	9 809	4.70
Valeur ajoutée	396 623		41.87	434 820		44.59	38 197-	8.78-
+ Subventions d'exploitation	1 361		0.14				1 361	
- Impôts, taxes et versements assimilés	7 890		0.83	8 221		0.84	331-	4.03-
- Salaires du personnel	304 421		32.14	291 920		29.94	12 501	4.28
- Charges sociales du personnel	94 886		10.02	94 915		9.73	29-	0.03-
Excédent brut d'exploitation	9 213-		0.97-	39 764		4.08	48 977-	123.17-
+ Autres produits de gestion courante	97		0.01	2			95	NS
- Autres charges de gestion courante	54		0.01	14			40	290.22
+ Reprises amortissements, provisions, transferts de charges	17 843		1.88	2 056		0.21	15 787	767.69
- Dotations aux amortissements	5 508		0.58	5 286		0.54	221	4.19
- Dotations aux provisions				5 320		0.55	5 320-	100.00-
Résultat d'exploitation	3 166		0.33	31 202		3.20	28 037-	89.85-
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun								
+ Produits financiers								
- Charges financières	387		0.04	858		0.09	471-	54.85-
Résultat courant	2 778		0.29	30 344		3.11	27 566-	90.84-
+ Produits exceptionnels	1 278		0.13	387		0.04	892	230.71
- Charges exceptionnelles				50		0.01	50-	100.00-
Résultat exceptionnel	1 278		0.13	337		0.03	942	279.85
- Impôt sur les bénéfices				3 111		0.32	3 111-	100.00-
- Participation des salariés								
Résultat NET	4 056		0.43	27 570		2.83	23 514-	85.29-

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2017 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2016 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	947 207	100.00	975 078	100.00	27 871-	2.86-
VENTES DE MARCHANDISES	434 561	100.00	479 786	100.00	45 226-	9.43-
70700001 VENTES MATERIEL CAB 06	97 744	22.49	89 187	18.59	8 557	9.59
70700002 VENTES LOGICIEL CAB 06	53 694	12.36	61 328	12.78	7 634-	12.45-
70700003 VENTES FORMATION CAB 06	15 975	3.68	24 150	5.03	8 175-	33.85-
70700004 VENTES CONSOMMABLE CAB 06	229	0.05	534	0.11	305-	57.14-
70700005 VENTES MATERIEL PME 06	26 200	6.03	15 768	3.29	10 432	66.16
70700006 VENTES LOGICIEL PME 06	41 648	9.58	44 562	9.29	2 915-	6.54-
70700007 VENTES FORMATION PME 06	14 110	3.25	24 421	5.09	10 311-	42.22-
70700008 VENTES CONSOMMABLE PME 06	381	0.09	152	0.03	229	150.00
70700011 VENTES MATERIEL CAB 13	91 090	20.96	60 237	12.55	30 853	51.22
70700012 VENTES LOGICIEL CAB 13	40 660	9.36	50 019	10.43	9 359-	18.71-
70700013 VENTES FORMATION CAB 13	13 683	3.15	22 550	4.70	8 867-	39.32-
70700014 VENTES CONSOMMABLE CAB 13	229	0.05	305	0.06	76-	25.00-
70700015 VENTES MATERIEL PME 13	15 090	3.47	49 340	10.28	34 250-	69.42-
70700016 VENTES LOGICIEL PME 13	28 840	6.64	36 594	7.63	7 754-	21.19-
70700017 VENTES FORMATION PME 13	10 657	2.45	18 480	3.85	7 823-	42.33-
70700019 DIVISION SECURITE	5 700	1.31	2 750	0.57	2 950	107.27
70970000 RABAIS REMISES RISTOURNES	21 367-	4.92-	20 590-	4.29-	777-	3.77-
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	329 728	75.88	328 305	68.43	1 422	0.43
60370000 VAR.STOCKS MARCHANDISES	12 100-	2.78-	1 274-	0.27-	10 826-	849.76-
60710000 ACH1. MATERIELS NEUFS	180 735	41.59	157 281	32.78	23 455	14.91
60720000 ACH2 LOGICIELS	125 245	28.82	170 294	35.49	45 049-	26.45-
60730000 ACH3 FORMATIONS	900	0.21	500	0.10	400	80.00
60750000 ACH5 ASSISTANCE	34 301	7.89			34 301	
60760000 ACH6 INTERVENTIONS	646	0.15	1 505	0.31	859-	57.10-
MARGE COMMERCIALE	104 833	24.12	151 481	31.57	46 648-	30.79-
PRODUCTION VENDUE	512 646	100.00	495 292	100.00	17 355	3.50
70600600 INTERVENTION TECHNICIEN 06	20 760	4.05	30 384	6.13	9 624-	31.67-
70601300 INTERVENTION TECHNICIEN 13	19 300	3.76	21 890	4.42	2 590-	11.83-
70610006 LOCATION CAB 06	1 800	0.35	2 500	0.50	700-	28.00-
70611000 LOCATION PME 06			275	0.06	275-	100.00-
70611006 REFACTORATION VARTEC			4 217	0.85	4 217-	100.00-
70611013 REFACTORATION VARTEC	50 800	9.91	58 400	11.79	7 600-	13.01-
70650000 ASSISTANCE TELEPHONIQUE CAB 06	355	0.07	1 259	0.25	904-	71.78-
70650006 ASSISTANCE CABINET 06	99 788	19.47	98 189	19.82	1 599	1.63
70650013 ASSISTANCE CABINET 13	85 265	16.63	74 794	15.10	10 471	14.00
70650099 ASSISTANCE CABINET AUTRE	17 779	3.47	14 017	2.83	3 762	26.84
70651000 ASSISTANCE TELEPHONIQUE PME 06	3 577-	0.70-	2 529-	0.51-	1 048-	41.43-
70651006 ASSISTANCE PME 06	100 057	19.52	100 792	20.35	735-	0.73-
70651013 ASSISTANCE PME 13	84 820	16.55	78 744	15.90	6 077	7.72
70651099 ASSISTANCE PME AUTRE	8 653	1.69	6 203	1.25	2 451	39.51
70680000 VENTES FACT. A ETABLIR	27 658	5.40	1 600	0.32	26 058	NS
70800000 MISE A JOUR	115	0.02	740	0.15	625-	84.46-
70850000 FRAIS DE PORT	1 143	0.22	1 748	0.35	606-	34.64-
70880000 AUTRES PRODUITS ACT. ANNEXES	2 070-	0.40-	2 070	0.42	4 140-	200.00-

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2017 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2016 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
PRODUCTION DE L'EXERCICE	512 646	100.00	495 292	100.00	17 355	3.50
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	2 574	0.50	3 479	0.70	905-	26.01-
60800000 ACHAT CONSOMMABLES	727	0.14	1 051	0.21	325-	30.88-
60810000 FRAIS ACC.AC.MAT.PREMIERES	1 847	0.36	2 427	0.49	580-	23.90-
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	510 072	99.50	491 813	99.30	18 259	3.71
MARGE BRUTE GLOBALE	614 905	64.92	643 294	65.97	28 389-	4.41-
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	218 282	23.04	208 474	21.38	9 809	4.70
60610000 EDF GDF eguilles	1 996	0.21	1 718	0.18	279	16.22
60611011 EDF ST LAURENT DU VAR	415	0.04	491	0.05	76-	15.48-
60612000 EAU	68	0.01	125	0.01	58-	45.90-
60614000 CARBURANTS LUBRIFIANTS	914	0.10	403	0.04	512	127.01
60630000 PETIT EQUIPEMENT	295	0.03			295	
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 493	0.79	4 390	0.45	3 103	70.68
61221300 CREDIT BAIL CLIO AUTOMATIQUE	3 883	0.41	3 883	0.40		
61320000 LOCATIONS EGUILLES	1 900	0.20	9 500	0.97	7 600-	80.00-
61320200 LOCATION IMMO ST LAURENT	14 567	1.54	9 792	1.00	4 775	48.77
61320300 LOCATION HELIOS EGUILLES	16 398	1.73	21 492	2.20	5 094-	23.70-
61320400 LOCATIONS SALLES FORMATION	442	0.05	767	0.08	325-	42.39-
61380000 LOCATION D'ESPACE VIRTUEL	2 981	0.31	6 921	0.71	3 940-	56.93-
61400000 CHARGES LOCATIVES EGUILLES			1 032	0.11	1 032-	100.00-
61400200 CHARGES LOCATIVES ST LAURENT	949	0.10	720	0.07	229	31.74
61400300 CHARGES LOCATIVE HELIOS EGUILL	340	0.04	600	0.06	260-	43.27-
61500005 ENTRETIEN CLIO BT074	67	0.01	142	0.01	75-	52.91-
61500101 ENTRETIEN KA	825	0.09	347	0.04	478	138.00
61500102 ENTRETIEN CLIO DL-010-ZV	1 000	0.11	852	0.09	148	17.37
61550000 ENTRETIEN LOCAUX	4 405	0.47	2 121	0.22	2 284	107.67
61560000 ENTRETIEN TELEPHONE	2 080	0.22	113	0.01	1 968	NS
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	5 279	0.56	5 555	0.57	276-	4.96-
62110000 SOUS TRAITANCE EMPLOYE			510	0.05	510-	100.00-
62260001 ROQUES CONTENTIEUX CLIENTS	1 743	0.18	1 894	0.19	152-	8.01-
62261001 HONORAIRES COMMISSAIRE CPT	3 700	0.39	3 700	0.38		
62261002 HONORAIRE MLA EXPERT COMPTABLE	4 743	0.50	4 533	0.46	210	4.63
62270000 FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEU	638	0.07	318	0.03	320	100.71
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	2 819	0.30	1 930	0.20	890	46.09
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS	2 125	0.22	2 000	0.21	125	6.25
62341000 CADEAUX FIN D' ANNEE	1 630	0.17	1 343	0.14	287	21.35
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	112	0.01	128	0.01	16-	12.50-
62420000 TRANSPORT SUR VENTES	365	0.04	734	0.08	369-	50.29-
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	50 785	5.36	47 900	4.91	2 885	6.02
62510001 INDEMNITES KILOMETRIQUES CVC	60 405	6.38	49 647	5.09	10 758	21.67
62510003 DEPLACEMENT E. FAUDELLA	49	0.01	16	0.00	33	197.87
62510018 DEPLACEMENT H LESCANE	64	0.01	200	0.02	136-	67.82-
62510100 HOTEL FRAIS			88	0.01	88-	100.00-
62510200 LOCATION VEHICULE DEPLACEMENT			50	0.01	50-	100.00-
62520000 REUNION DE TRAVAIL	76	0.01	1 459	0.15	1 383-	94.81-
62520010 REUNION TRAVAIL NICE			26	0.00	26-	100.00-
62520100 INVITATIONS CLIENTS			279	0.03	279-	100.00-
62520110 INVITATIONS CLIENTS NICE			39	0.00	39-	100.00-
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	2 848	0.30	2 849	0.29	2-	0.05-
62620000 FRAIS TELEPHONE EGUILLES	2 437	0.26	3 100	0.32	664-	21.40-
62620020 FRAIS TELEPHONE ST LAURENT	925	0.10	469	0.05	457	97.48

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2017 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2016 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
62629000 DIVERS FRAIS PORTABLES	3 642	0.38	2 280	0.23	1 362	59.75
62630000 FRAIS FAX TELECOM AIX	403	0.04	442	0.05	38-	8.66-
62639000 DSL/INTERNET/FIBRE	9 891	1.04	9 600	0.98	291	3.03
62710000 SERVICE BANCAIRE STE GENERALE	710	0.07	581	0.06	129	22.15
62750000 SERVICE BANC. LYONNAISE BANQUE	1 616	0.17	1 229	0.13	388	31.54
62810000 COTISATIONS DIVERSES	261	0.03	168	0.02	93	55.52
VALEUR AJOUTEE	396 623	41.87	434 820	44.59	38 197-	8.78-
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 361	0.14			1 361	
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 361	0.14			1 361	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	7 890	0.83	8 221	0.84	331-	4.03-
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	1 976	0.21	1 956	0.20	20	1.02
63130000 PARTIC EMPLOY FORM CONTINUE	1 723	0.18	1 334	0.14	389	29.16
63511000 COTISATION FONCIERE DES ENTREP	2 297	0.24	2 295	0.24	2	0.09
63511100 CVAE	259	0.03	263	0.03	4-	1.52-
63512000 TAXE FONCIERES	1 577	0.17	2 373	0.24	796-	33.56-
63550000 TAXE PARAFISCALE TEMPS TRAVAIL	58	0.01			58	
SALAIRES DU PERSONNEL	304 421	32.14	291 920	29.94	12 501	4.28
64100000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	300 581	31.73	293 298	30.08	7 283	2.48
64110000 ABSENCES MALADIES	26 516-	2.80-	26 766-	2.75-	251	0.94
64110300 PRIMES EXEPTIONNELLES	16 469	1.74	21 109	2.16	4 640-	21.98-
64110900 IUSS NON SOUMISES A COTISATION	147	0.02	788	0.08	642-	81.39-
64120200 PROVISION CONGES PAYS	6 600-	0.70-	1 400	0.14	8 000-	571.43-
64140000 INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONNE	20 340	2.15	2 166	0.22	18 174	839.04
64141000 RETENUE SAISIE ARRET			75-	0.01-	75	100.00
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	94 886	10.02	94 915	9.73	29-	0.03-
64500000 CHARGES S.S. ET DE PREVOYANCE			540	0.06	540-	100.00-
64510000 CHARGES PATRONALES URSSAF	71 103	7.51	67 544	6.93	3 559	5.27
64530000 CHARGES PATRONALES RESURCA B2V	23 093	2.44	21 712	2.23	1 381	6.36
64531000 Cotis. Prévoy. Malakof Médéric	1 804	0.19	1 521	0.16	283	18.64
64532000 Cotisations Mutuelle CIC	1 080	0.11	585	0.06	495	84.62
64533000 CH PATRO PRADO MUTUELLE	3 173	0.33	2 721	0.28	452	16.63
64540000 CH PATRO ASSSEDIC	7 379	0.78	8 471	0.87	1 092-	12.89-
64550000 CH PATRON. TICKETS RESTAU	613	0.06	32	0.00	581	NS
64560000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 047	0.11	1 244	0.13	197-	15.83-
64580000 CHARGES SOCIALES S/C P	3 000-	0.32-	540	0.06	3 540-	655.56-
64900000 CICE	11 406-	1.20-	9 994-	1.02-	1 412-	14.13-
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	9 213-	0.97-	39 764	4.08	48 977-	123.17-
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	97	0.01	2		95	NS
75800000 PRODUITS GESTION COURANTE	97	0.01	2	0.00	95	NS
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	54	0.01	14		40	290.22
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COUR	54	0.01	14	0.00	40	290.22
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	17 843	1.88	2 056	0.21	15 787	767.69
78174000 REPRISE PROV ACTIF CIRCULANT	1 133	0.12	1 268	0.13	135-	10.65-
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOIT.	16 710	1.76	788	0.08	15 922	NS

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2017 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2016 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 508	0. 58	5 286	0. 54	221	4. 19
68111000 DOT IMMO INCORPORELLES	458	0. 05			458	
68112000 DOT AMORT CORPO	5 050	0. 53	5 286	0. 54	237-	4. 47-
DOTATIONS AUX PROVISIONS			5 320	0. 55	5 320-	100. 00-
68174000 DOT PROV ACTIF CIRCULANT			5 320	0. 55	5 320-	100. 00-
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 166	0. 33	31 202	3. 20	28 037-	89. 85-
CHARGES FINANCIERES	387	0. 04	858	0. 09	471-	54. 85-
66150000 AGIOS	359	0. 04	648	0. 07	289-	44. 60-
66880000 FRAIS CHARGE PAYPAL	28	0. 00	210	0. 02	181-	86. 53-
RESULTAT COURANT	2 778	0. 29	30 344	3. 11	27 566-	90. 84-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 278	0. 13	387	0. 04	892	230. 71
77180000 produits exceptionnels op gest	1 278	0. 13	387	0. 04	892	230. 71
CHARGES EXCEPTIONNELLES			50	0. 01	50-	100. 00-
67120000 PENALITES AMENDES FISCALES			50	0. 01	50-	100. 00-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 278	0. 13	337	0. 03	942	279. 85
IMPOT SUR LES BENEFICES			3 111	0. 32	3 111-	100. 00-
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES			3 111	0. 32	3 111-	100. 00-
RESULTAT NET	4 056	0. 43	27 570	2. 83	23 514-	85. 29-

RATIOS

	31/12/2017	12 mois	31/12/2016	12 mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
ROTATION DES STOCKS MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES				
Stock matières premières + Stock de marchandises x nbre jours de l'exercice	59 650		47 550	
		64.62		51.59
Matières premières consommées + Coût d'achat des marchandises vendues	332 302		331 784	
<i>Ce ratio vous renseigne sur le nombre moyen de jours pendant lesquels les stocks restent dans l'entreprise. Il doit vous aider à définir votre politique d'achats.</i>				
CREDIT MOYEN CONSENTI AUX CLIENTS				
Clients et comptes rattachés x nbre jours de l'exercice	232 164		164 983	
		73.89		50.81
Chiffre d'affaires TTC	1 131 158		1 169 024	
<i>Il s'agit de la durée moyenne d'encaissement des créances clients. Il doit être comparé au crédit pratiqué par vos concurrents et à celui que vous avez fixé comme objectif.</i>				
CREDIT MOYEN OBTENU DES FOURNISSEURS				
Fournisseurs et comptes rattachés x nbre jours de l'exercice	79 796		100 833	
		43.60		50.83
Achats et charges externes TTC	658 799		714 164	
<i>Il s'agit de la durée moyenne de règlement des dettes fournisseurs. Il doit être comparé aux conditions d'achats généralement obtenues.</i>				
RATIO DE SOLVABILITE A COURT TERME				
Créances à moins d'un an + Disponibilités	299 617		292 156	
		1.20		1.28
Dettes à moins d'un an	250 341		228 117	
<i>Ce ratio indique si l'entreprise est apte à faire face à ses dettes à court terme.</i>				
RATIO D'AUTONOMIE FINANCIERE				
Capitaux propres	162 452		158 396	
		0.65		0.69
Dettes	250 341		228 117	
<i>Ce ratio indique comment a été financée votre entreprise. Il mesure la part des fonds que vous avez apportés par rapport aux fonds que vous avez empruntés.</i>				



VANEXPERT

Société Anonyme au capital de 121.959 euros

Siège social : Immeuble Hélios

655 Chemin des Jalassieres

13510 EGUILLES

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017**

Mesdames, Messieurs,

I – Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale en date du 28 juillet 2017, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société VANEXPERT, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine L'entreprise à la fin de cet exercice.

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercices professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiqués dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II –Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III – Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports d'activités, moral et financier du président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

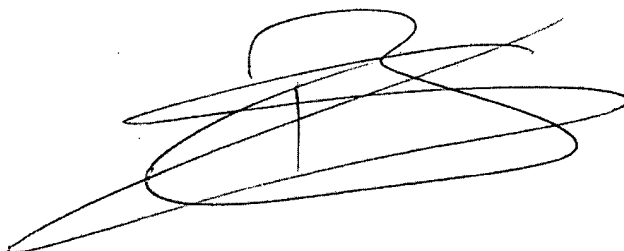
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Lançon de Provence, le 11 juillet 2018

Gérald RECH
Commissaire aux comptes
Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Aix-Bastia



Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 655 CHEMIN DES JALASSTIERES		13510 EGUILLES	
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant ☐	
Numéro SIRET* 39396097600065			

		Exercice N clos le 13 11 2017		N-1 13 11 2016	
		Net 3		Net 4	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 098	AG	458
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	69 985	AU	50 126
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*	BH	11 244	BI	11 244	
TOTAL (II)	BJ	92 327	BK	50 584	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	59 650	BU	59 650
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	232 164	BY	4 187
	Autres créances (3)	BZ	42 625	CA	42 625
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
Disponibilités	CF	29 015	CG	29 015	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	11 783	CI	11 783	
TOTAL (III)	CJ	375 237	CK	4 187	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	467 564	IA	54 771
Reavots : (1) Dont droit au bail			CP	792	
Clause de réserve de propriété *	Immobilitations :				
		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 121...959.....)	DA	121 959	121 959
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 196	12 196
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	24 240	3 811
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		(7 141)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 056	27 570
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	162 452	158 396
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	79 796	100 833
	Dettes fiscales et sociales	DY	164 694	122 961
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 852	4 323
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	250 341	228 117
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	412 793	386 513
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	250 341	228 117
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise : SA VANEXPERT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS FINANCIERS

CHARGES FINANCIERES

CHARGES FINANCIERES

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	434 561	FB		FC	434 561
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	512 646	FH		FI	512 646
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	947 207	FK		FL	947 207
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	1 361
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	17 843
	Autres produits (1) (11)					FQ	97
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	966 508
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	341 828
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(12 100)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 574
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	218 282
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 890
	Salaires et traitements*					FY	304 421
	Charges sociales (10)					FZ	94 886
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	5 508
			- dotations aux provisions			GB	
						GC	5 320
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GD	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GE	54
	Autres charges (12)					GF	963 343
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	3 166
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH	
PRODUITS FINANCIERS	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)		GI	
		Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)		GJ	
	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	
	Total des produits financiers (V)					GQ	
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	387
CHARGES FINANCIERES	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	387
	Total des charges financières (VI)					GV	(387)
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GW	2 778
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							30 344

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2018

Page 29

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	1 278		387
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 278		387
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			50
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			50
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		III	1 278		337
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			3 111
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	967 786		977 523
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	963 730		949 953
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	4 056		27 570
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	IJ		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IK	HX		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	RC			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RD			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	A1	16 710		788
	(9) Dont transferts de charges	A2			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A3			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A4			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				
Cf état annexe					
		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
				1 279	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2018

Page 31

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	6 403	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2		KP		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3		KS		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	25 066	KW	KX
		Matériel de transport *		KY	2 982	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	31 937	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ
	Avances et acomptes		LK		LL		LM
	TOTAL III	LN	59 985	LO		LP	10 000
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T
		Autres participations	8U		8V		8W
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	11 244	IU		IV	
TOTAL IV		LQ	11 244	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	77 632	ØH		ØJ	14 695

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D0		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	11 098	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	30 066	MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	2 982	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT	36 937	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
	TOTAL III	IV		NG		NH	69 985	NI	69 985
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	11 244	2G	
TOTAL IV		I3		NJ		NK	11 244	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	92 327	ØM	92 327

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET MLA

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF	458	PG		PH	458
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	15 943	QE	1 954	QF		QG	17 898
	Matériel de transport	QH	2 371	QI	371	QJ		QK	2 743
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	26 761	QM	2 724	QN		QO	29 486
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	45 076	QV	5 050	QW		QX	50 126
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QN	45 076	OP	5 508	OQ		OR	50 584

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

EXEMPLAIRE A COMPLETER

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Inst.gales.agenc. et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL							NM							NO	
TOTAL IV																	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général sans vote (NP + NQ + NR)		NW					Total général sans vote (NS + NT + NU)		NY					Total général sans vote (NW - NY)		NZ	
GARDES																	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUALICAM 1.0.5 informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **SA VANEXPERT**

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	04	05
		- titres de participation	9U	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)*	06	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2018

Page 34

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SA VANEXPERT

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	11 244	UV	792	UW	10 452			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	232 164		232 164					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY	5 000		5 000					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	14 518		14 518				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	6 563		6 563				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	16 544		16 544					
	Charges constatées d'avance	VS	11 783		11 783					
	TOTAUX		VT	297 816	VU	287 364	VV	10 452		
	RENOUVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y										
	7Z										
Autres emprunts obligataires (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	79 796		79 796						
Personnel et comptes rattachés		8C	14 142		14 142						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	49 082		49 082						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	97 107		97 107						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 363		4 363						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 852		5 852						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	250 341	VZ	250 341						
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANT INFORMATIQUE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 412 793.01 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 947 206.70 Euros et dégagant un bénéfice de 4 056.34 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 11 406 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 11 406 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- maintien de l'emploi	11 406
Total	11 406

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 403		4 695
Installations générales agencements aménagements divers	25 066		5 000
Matériel de transport	2 982		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 937		5 000
TOTAL	59 985		10 000
Prêts, autres immobilisations financières	11 244		
TOTAL	11 244		
TOTAL GENERAL	77 632		14 695

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			11 098	11 098
Installations générales agencements aménagements divers			30 066	30 066
Matériel de transport			2 982	2 982
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			36 937	36 937
TOTAL			69 985	69 985
Prêts, autres immobilisations financières			11 244	11 244
TOTAL			11 244	11 244
TOTAL GENERAL			92 327	92 327

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		458		458
Installations générales agencements aménagements divers	15 943	1 954		17 898
Matériel de transport	2 371	371		2 743
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 761	2 724		29 486
TOTAL	45 076	5 050		50 126
TOTAL GENERAL	45 076	5 508		50 584

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	458				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 954				
Matériel de transport	371				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 724				
TOTAL	5 050				
TOTAL GENERAL	5 508				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	5 320		1 133		4 187
TOTAL	5 320		1 133		4 187
TOTAL GENERAL	5 320		1 133		4 187
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 133		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	11 244	792	10 452
Autres créances clients	232 164	232 164	
Personnel et comptes rattachés	5 000	5 000	
Impôts sur les bénéfices	14 518	14 518	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 563	6 563	
Débiteurs divers	16 544	16 544	
Charges constatées d'avance	11 783	11 783	
TOTAL	297 816	287 364	10 452

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	79 796	79 796		
Personnel et comptes rattachés	14 142	14 142		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 082	49 082		
Taxe sur la valeur ajoutée	97 107	97 107		
Autres impôts taxes et assimilés	4 363	4 363		
Autres dettes	5 852	5 852		
TOTAL	250 341	250 341		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	15.2449	8 000			8 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	43 210
Autres créances	16 500
Total	59 710

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	
- VENTES FACT. A ETABLIR	27 780
- ANTIVIRUS VARTEC	15 430
PRODUIT A RECEVOIR	
- INDEMNITE ASSURANCE SINISTRE	16 500
Total	59 710

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 780
Dettes fiscales et sociales	11 263
Total	39 043

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS -FACTURES NON PA	
- HONORAIRES CAC 2017	4 380
- REDEVANCE QUADRATUS	23 400
DETTES PROV.CONGES A PAYER	
- DETTE PROV / CPO	5 200
CHARGES SOC./CONGES A PAYER	
- CHARGES SOCIALES S/C P	1 700
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	
- CCIR PACA 290 516 x 0.68%	1 976
- FAFIEC 290 516 x 0.575% + CDD	2 068
- ADESATT 290 516 x 0.02%	58
- CVAE 2017	261
Total	39 043

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 783
Total	11 783

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
- LOCATION HELIOS 1TR18	3 675		
- CHARGES LOC HELIOS 1TR18	83		
- LOCATION ST LAURENT 1TR18	4 710		
- CHARGES LOC ST LAUR 1TR18	300		
- ASSU CLIO DL010Z 834 x 11/12	765		
- ASSU CLIO BT074P 607 x 3/12	152		
- ASSU C4 807BRT13 639 x 3/12	160		
- ASSU KA AC-1872G 557 x 3/12	139		
- CITRIX 01/18 - 10/18	1 800		
Total	11 783		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 700 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 700 euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

VANEXPERT
Société Anonyme
au capital de 121 959,20 euros
Siège social : 655, chemin des Jalassières
13510 EGUILLES
393960976 RCS AIX EN PROVENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUILLET 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 4 056,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 056,00 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	20 430,00 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	24 486,00 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 24 486,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué sur les exercices précédents

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juillet 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration

